
Jeux d'enfants. .

Numéro d'inventaire : 2010.05362 (1-2)

Auteur(s) : Georges Bizet

Albert Jungblut

Type de document : disque

Date de création : 1965 (vers)

Collection : Musique et culture

Description : Objet composé d'une pochette souple illustrée, d'un disque phonogramme 33 T et d'un feuillet double illustré.

Mesures : diamètre : 25 cm

Notes : (1) Disque. Complément auteur : textes, présentation et réalisation Albert Jungblut.

Interprètes : Orchestre radio-symphonique de Strasbourg, direction Marius Briançon ; récitants Huguette Ackermann, Jean-Simon Prevost. (2) Feuillet double. Commentaire et partition. Dos de la pochette : "Collection Musique et culture Grand prix international du disque de l'académie Charles Cros 1965". Tampon, cote et code-barres du CRDP d'Amiens.

Mots-clés : Musique, chant et danse

Filière : non précisée

Niveau : non précisée

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : n.p.

Commentaire pagination : 4 p.
ill.





musique et culture

présente

JEUX D'ENFANTS
de Georges BIZET

production et réalisation
Albert JUNGBLUT

texte dit par
Jean-Simon PREVOST
et Huguette ACKERMANN

Orchestre de Chambre de
Radio-Strasbourg dirigé par
Marius BRIANÇON

enregistrement réalisé
dans les studios de la
Maison de la Radio de Strasbourg

prise de son
Jean DOUÉ
et J.-J. MANN

Ce document est la propriété
du Centre Régional de
Documentation Pédagogique

Association agréée par
les Ministères de l'Éducation Nationale, des
Affaires Culturelles, de la Jeunesse et des Sports
Musique et Culture
24, Avenue des Vosges - STRASBOURG

NOTES POUR L'UTILISATION DE CE DISQUE. - Ce disque comporte trois parties :
1° la version pour piano de quatre pièces des « Jeux d'Enfants »,
2° les commentaires et les exemples musicaux,
3° la « Suite d'orchestre », qui est composée de cinq morceaux.

Cette disposition permet l'écoute ininterrompue des deux versions.

Toutefois, en vue de l'utilisation pédagogique de cet enregistrement, qui se propose d'introduire la « notion d'orchestration », il convient d'adopter le plan suivant: 1) audition de la première pièce au piano ; 2) commentaire de la pièce ; 3) audition du morceau exécuté par l'orchestre. Il en sera de même pour chaque morceau, à l'exception du quatrième dont nous ne présentons que le commentaire et la version symphonique.